



Travaux d'entretien et renouvellement des voiries communautaires de l'agglomération de Chambéry

Avenant n°1 au Marché n° F19-051

Version du 13/11/2020

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr -  @GrandChambery - cmag-agglo.fr

ENTRE :

La Communauté d'agglomération Grand Chambéry, située 106 allée des Blachères - 73026 Chambéry cedex, représentée par Monsieur Michel DYEN, vice-président chargé des travaux, des bâtiments, des voiries, des infrastructures et du patrimoine, dûment habilité à signer cet avenant,

d'une part,

ET

L'entreprise SER TPR, titulaire du marché n° F19-051 accord-cadre à bons de commande pour les travaux d'entretien et renouvellement des voiries communautaires, représentée par M Pierre-Yves BERNARD, directeur d'agence, dûment habilité à signer cet avenant,

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

1. Présentation de l'opération

Le marché F19-051 est un accord-cadre à bons de commande, qui a pour objet les travaux d'entretien et de renouvellement des voiries et infrastructures d'intérêt communautaire de l'agglomération de Chambéry, pour les années 2020 à 2023.

Il est constitué d'un lot unique VRD.

2. Objet de l'avenant

Au cours de l'exécution du marché, des travaux de terrassement en milieu contraint se sont révélés nécessaires, en particulier des terrassements aux abords des racines des arbres, et cela pourrait aussi être le cas pour des terrassements avec présence de nombreux réseaux. Pour l'exécution de ces travaux, afin de ne pas endommager les racines ou les réseaux, il est prévu d'intervenir avec une aspiratrice.

Cette prestation ne figure pas dans le bordereau des prix unitaires initial du marché.

Un ordre de service n°02 de prix nouveaux provisoires pour terrassement à l'aspiratrice a ainsi été notifié à l'entreprise SER TPR.

Le présent avenant a pour objet de rendre définitifs les prix provisoires.

Les prix nouveaux sont détaillés dans le tableau ci-après :

N°	DESIGNATION	U	P.U. HT
	GRAND CHAMBERY - PRIX NOUVEAUX AU MARCHÉ D'ENTRETIEN DES VOIRIES		
	PRIX NOUVEAUX		
PN°1	Transfert sur chantier de l'agglomération de Chambéry du matériel de type Aspiratrice / Excavatrice pour ouverture de fouille en tranchée à la demande de la Maîtrise d'Ouvrage. Y compris repli du matériel et évacuation des déblais inertes en fin de chantier.	FT	350,00 €
PN°2	Mise à disposition et utilisation sur chantier d'une aspiratrice / excavatrice avec chauffeur pour ouverture de fouille sans engins de terrassement suite à la demande de la Maîtrise d'Ouvrage. Forfait pour intervention sur une 1/2 journée.	FT	630,00 €
PN°3	Mise à disposition et utilisation sur chantier d'une aspiratrice / excavatrice avec chauffeur pour ouverture de fouille sans engins de terrassement suite à la demande de la Maîtrise d'Ouvrage. Forfait pour intervention sur une 1 journée de 8H de Travail effectif hors transfert.	FT	1 450,00 €

3. Economie du marché

L'économie du marché n'est pas modifiée par le présent avenant.

Toutes les clauses du marché non modifiées par le présent avenant demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Pour Grand Chambéry,

Michel DYEN

Pour l'entreprise SER TPR,

Pierre-Yves BERNARD